



Le 16 décembre 2013

## CT SNA/S du 10 décembre 2013

Le CT SNA/S s'est déroulé sous la présidence du chef du SNA/S.

Après avoir exposé un bilan sur la situation des effectifs du SNA/S au 1er décembre 2013, les discussions se sont portées sur la mise en application des mesures protocolaires.

### Fermeture d'Angoulême

Suite à la dernière CAP (et en attendant les prochains départs), Angoulême n'aura bientôt plus les ressources nécessaires à son fonctionnement optimal.

FO souhaite que le SNA/S veille à la mise en place de tours de service règlementaires et adaptés aux effectifs réels disponibles dans le respect des textes.

Le chef du SNA/S nous a confirmé qu'une étude était déjà en cours sur ce point, avec notamment la question de définir quels services rendre et comment les rendre avec moins d'effectifs.

FO rappelle que :

- **FO n'a jamais cautionné les restructurations ni établi de « liste de TWR »** et qu'il est inadmissible que certains échelons de l'administration n'assument pas leur responsabilité et leurs choix auprès des personnels et des exploitants,
- **les mesures d'accompagnement (PRS+PRC) sont en attente de publication.** FO rappelle que pour en bénéficier, **seule la date effective de mutation (et non pas de décision en CAP) est prise en compte.** Ainsi en CSP, FO a demandé à l'administration de ne rendre effective les mutations qu'à l'issue de la publication des textes sauf demande « expresse » de l'agent. Le Directeur Général en a convenu et a précisé que les situations personnelles des agents seraient examinées individuellement dans l'objectif de les traiter au mieux,
- **les durées de sur-affectation** annoncées en CSP, à savoir 1 à 2 ans, ne seront pas suffisantes. **FO demande à nouveau de les augmenter à 4 ans.** De même, **des créations de postes dans l'encadrement local ou au siège des SNA** doivent être envisagées pour la réaffectation des **chefs CA**,
- FO l'a déjà dit en GS 32H de juillet 2013, **la fourniture du service pendant la période transitoire doit prendre en compte l'échelonnement des départs et les effectifs réels.** Les tours de service devront être adaptés et conformes aux textes.

Le DSNA a écrit aux exploitants, les rencontres sont désormais à organiser pour définir les modalités de mise en œuvre du retrait de l'ATC.

La tournée organisée par DO et SDRH sur les a/d qui ferment n'est pas encore arrivée à Angoulême. Les agents devront être informés des conditions et modalités de reclassement. Le recueil des desideratas "définitifs" sera fait pour la mi-janvier, afin de synthétiser ceux-ci et d'étudier les possibilités de reclassement via un plan d'affectation et le GS 32 H début février 2014.

**FO a négocié la mise en œuvre de ce « plan d'affectation » qui ouvre des possibilités de réaffectations supplémentaires pour les contrôleurs d'aérodrome. Cependant les mutations dans le cadre standard de la CAP restent également possibles.**

**Contrairement à certaines OS qui ont découvert, en séance de CAP du 12 décembre, les problèmes de réaffectation et de gestion des priorités des agents des TWR, Délégations et BRIA, FO a anticipé et a cherché à obtenir le plus d'opportunités et les meilleures conditions possibles pour le reclassement des agents.**



## **Reclassement Rodez**

En ce qui concerne Rodez, aucun mandat d'étude n'a encore été lancé pour le reclassement de l'approche. FO a rappelé qu'aucune étude sérieuse sur la pertinence du déclassement de Rodez n'avait été réalisée, et donc qu'il était prématuré de débiter l'étude de faisabilité de ce déclassement.

La mise en place d'un nouveau tour de service a été votée avec le principe du j2 j1 ; FO a relevé que ce principe ne pourra pas être réalisable en cas d'extension horaire ATS jusqu'à minuit. La chef CA nous a assuré qu'il ne serait pas mis en place consécutivement à ce type d'extension.

## **Fermetures des BRIA**

FO a également rappelé que le principe de la non mobilité géographique forcée devait s'appliquer comme pour les délégations territoriales.

Aucune discussion n'est encore lancée sur le sujet des BRIA au niveau national donc rien de plus ni de spécifique sur le cas particulier de Toulouse. Le sujet a été abordé en CSP et la DGAC a répondu que la réorganisation n'était « pas imminente ». Le plan stratégique DSN fait mention de la nécessité d'un volet technique préalable à toute réorganisation. Ces études feront l'objet d'un programme national.

## **Ouverture d'un poste Adjoint Chef CA à Agen**

FO requiert du SNA/S une demande appuyée auprès de la DO pour l'ouverture d'un poste d'adjoint chef CA à la tour d'Agén la Garenne.

Ce terrain a l'effectif le plus important des terrains du SNA/S. La DO vient d'acter le reclassement de Grenoble à effectif et trafic équivalent avec un chef et un adjoint. Agén est le seul terrain de sa catégorie qui ne possède pas d'adjoint.

## **Point finance**

Le budget de fonctionnement est en forte baisse, une gestion centralisée par la DO a été mise en place pour tous les investissements. De gros efforts ont été enregistrés sur le budget déplacement.

Les formations « langue anglaise » pour les contrôleurs seront réduites en nombre et les stages en France seront privilégiés par rapport aux stages en immersion à l'étranger.

Certaines OS se sont interrogées sur le bon suivi du PIFA pour les contrôleurs.

Le SNA/S ne nie pas que cette situation de forte baisse du budget de fonctionnement ne pourra être que provisoire.

## **SYSAT**

SYSAT = Programme de rénovation des "SYStèmes Approche Twr"

Rennes, Lille, Lyon, Nice sont les 4 sites de Démonstration / évaluation des systèmes des différents industriels (Fréquentis, Thalès, DFS, Indra).

Les présentations débiteront en février. Un appel à candidature sera diffusé dans les prochains jours vers tous les organismes TWR et APP du SNA/S.

## **Service de la Navigation Grand Sud-Ouest**

Ce projet incluant Tarbes et Pau est en cours de réalisation après l'abandon du projet DIRNA/SO. Il s'articulerait sur la création d'un secrétariat général avec structure administrative RH et finance du Grand Sud-Ouest.

Son périmètre sera celui des SNA/SO, CRNA/SO, PYRENEES, CESNAC, SIA.

Mise en œuvre à échéance fin 2014-début 2015.

Les OS demandent une réunion avec le directeur de programme pour en discuter.

## **Réseau minimal ILS**

Il se caractérisera par le désengagement de la DGAC de la maintenance des ILS sur certains aérodromes ; un échéancier est déjà en place : 2014 Montluçon, fin 2015 Carcassonne, Rodez, Agén, Brive, Angoulême et Albi.

Pour ce qui est des GONIO, aucune décision n'a été encore prise, la DGAC est en réflexion sur le sujet.

